Société a été reçue par la Société Académique et son Président M. Fleury, Hôtel de Ville, Collégiale, Musée Quentin La Tour.

Péronne, Musée, Vieux-Château, retour par Ham.

14 septembre : Le château de Vez-en-Valois par la vallée de l'Automne, réception par Mme Leroux, son aimable propriétaire. La Ferté-Milon, le château, les deux églises, souvenir de Racine.

Correspondance Le Vice-Président donne lecture d'une lettre de Mlle Menouvrier qui donne quelques précisions sur la propriété de l'Ortille en forêt de Compiègne dont il avait été question lors du retour d'une de nos excursions. Vers 1870 M. et Mme Niquet étaient propriétaires de ce domaine. A leur mort, il fut partagé entre leurs neveu et nièce, M. Edmond Garanger et Mme Rivière-Tassart, née Cornélie Garanger. La partie haute « La Ferme » existant à cette époque revint à Mme Tassart qui remplaça les bâtiments de la ferme par le chalet actuel. La succession revint à sa fille, Mlle Rivière, sœur de Mme Georges Prisse puis à ses neveux.

Le « Moulin de l'Ortille » occupant la partie basse et l'étang, resta aux mains de M. Garanger puis à sa tante, Mme Garanger, sœur de son père, enfin, à sa cousine Mme Evilliot-Garanger.

M. Mourichon rappelle que le chalet fut loué à différentes personnalités et qu'il y fut reçu avec M. et Mme Ladan-Bockairy, par l'écrivain Pierre Mille et sa femme, née Serruys, sculpteur de talent.

Communications: M. MULLER, sur une requête des moines de Saint-Leu d'Esserent à l'Assemblée Nationale de 1790. Les Bénédictins clunisiens étaient au nombre de 8, sous la direction d'un Grand prieur. L'un d'eux était curé du village, qui n'avait d'autre paroisse que l'église du monastère. Les religieux déclarèrent qu'ils voulaient vivre dans la condition qu'ils avaient choisie et offrirent de recevoir d'autres religieux dans leur vaste couvent. Leur requête n'eut pas de suite. L'inventaire des biens immeubles et meubles du Prieuré eut lieu la même année et les religieux furent expulsés en 1792.

— M. J. VERGNET-RUIZ entretient la Compagnie de Mercier, de Compiègne. On ne sait rien sur l'enfance et la jeunesse de cet écrivain né à Compiègne en 1763, sur la paroisse Saint-Antoine, son parrain François-Xavier Drouet, maître de pension et sa marraine Agnès Drouet, femme de François-Maximilien Dufour, huissier au Grenier à sel de Compiègne.

Il faudra attendre la Révolution pour que se développe en lui le désir d'écrire ou la nécessité alimentaire qui lui fera